

revue PARTANCES

Recherche et études sur l'accès au départ en vacances

Une publication du Conseil Scientifique de l'accès au départ en vacances

Appel à textes

Revue PARTANCES N°5

Le thème du Partances N°5 est : Les vacances populaires, toujours d'actualité ?

La revue Partances incarne et prolonge les réflexions et travaux du Conseil scientifique et entend de valoriser les travaux de recherche d'universitaires, d'étudiant·es et de tout acteur et actrice travaillant sur des questions relatives à l'accès au départ en vacances.

Les quatre premiers numéros (juin 2015, mai 2016, février 2020, juillet 2021) sont accessibles en libre consultation :

- Numéro 1 « Le départ en vacances : Définitions, enjeux et expériences » :
<http://fr.calameo.com/books/004389454a7e1af66eda4>
- Numéro 2 « 80 ans après les congés payés : Le nouvel univers du (non) départ en vacances » :
<http://fr.calameo.com/read/0043894542b42b6360f8c>
- Numéro 3 « Culture numérique et accès aux vacances » :
<https://www.calameo.com/read/00438945444763eeafe73>
- Numéro 4 « Les vacances : une rupture ? » :
<https://fr.calameo.com/read/0043894541b87e6179692>

Les vacances populaires, toujours d'actualité ?

Vacances populaires. L'expression sent bon les sorties à bicyclette, la nappe à carreaux et les parties de boules. Elle n'est plus guère employée à l'heure du tourisme, qui doit être international, durable, « slow », mais pas populaire. C'est que « contrairement au tourisme, les vacances ne relèvent pas de l'imaginaire de l'*occupatio* : elles s'inscrivent dans une autre histoire culturelle et sociale, celle des congés (...) Loin de l'imagerie touristique produite en vue d'activités et de consommations, les vacances sont également considérées par les Français comme un droit social et un devoir parental. » (Chareyron, Cousin et Jacquot, 2021).

Les vacances populaires ont-elles encore une réalité en 2022 ? De quoi et de qui parle-t-on lorsque l'on utilise cette expression ? Les différentes dimensions de l'individu (sociales, économiques, sexuelles, familiales...) sont-elles solubles dans la notion de vacances populaires ? Mais aussi, de quels espaces parle-t-on ? Les espaces et les équipements du tourisme populaire sont-ils disqualifiés, à l'ère de la *requalification* des lieux ? Les vacances populaires peuvent-elles être appréhendées à travers des pratiques spécifiques ? Des lieux qui leur sont propres ? Ou bien, si c'est par les vacancier·es qu'elles se distinguent, qui sont-ils et elles ? Le portrait de ceux et celles qui sont empêché·es de partir dessiné par Pierre Perrier il y a 20 ans est-il toujours d'actualité (Perrier, 2000) ?

Si les vacances populaires existent, comment favoriser leur accessibilité ? Suffit-il d'un coup de pouce financier ou l'accompagnement au départ doit-il prendre d'autres formes, à l'heure où les pratiques collectives perdent du terrain (Guillaudeux et Philip, 2014) ? En ce début de XXI^e siècle marqué par plusieurs crises (économiques, sanitaires, sécuritaires), quel(s) rôle(s) jouent les vacances dans les milieux populaires ? Les différents groupes sociaux-économiques sont-ils différenciellement impactés dans leur rapport aux vacances ?

En 2022, année des 40 ans de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV), la revue Partances souhaite interroger la réalité des vacances populaires en croisant des regards économiques, sociologiques, géographique, historiques... Des contributions de différentes natures sont attendues : articles issus de rapports de recherche, projets de recherche, essais, témoignages...

RÉFÉRENCES CITÉES

CHAREYRON, Gaël, COUSIN, Saskia et JACQUOT, Sébastien, (2021), « Crise du tourisme et résistances des vacances. Valeurs et pratiques des mobilités de loisirs en période de pandémie », *Mondes du Tourisme*, 20, (En ligne).

GUILLAUDEUX, Vincent et PHILIP, Françoise, (2014), « L'accompagnement social au départ en vacances », *Informations sociales*, 181, pp. 101-108.

PERRIER, Pierre (2000), *Vacances populaires. Images, pratiques et mémoire*, Presses Universitaires de Rennes.

MODALITES DE DÉPOT DES PROPOSITIONS ET CALENDRIER

Les contributions (texte complet) sont attendues pour **le 17 juin 2022**.

Elles sont à adresser par mail à : conseil-scientifique-vacances@gmx.fr

Les propositions, rendues anonymes, seront évaluées en double lecture.

Un retour sera fait aux auteurs et autrices pour août 2022.

La publication du numéro est prévue pour décembre 2022.

CONSIGNES AUX AUTEURS ET AUTRICES

Les textes devront compter entre 20 000 et 40 000 signes, espaces compris, bibliographie incluse.

- **Proposition de titre** (la Revue s'autorise à vous soumettre une reformulation si besoin) : 40 caractères avec espaces ;
- **Sous-titre de partie** : 45 caractères avec espaces.

Chaque auteur/autrice est invité·e à remettre son article selon les normes AFNOR.

RÈGLES BIBLIOGRAPHIQUES :

Pour un ouvrage :

NOM DE L'AUTEUR OU L'AUTRICE EN MAJUSCULES, Prénom, (année de parution), *Titre (en italique)*, ville, éditeur, nombre de pages.

ex. : VIARD, Jean, (2006), *Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux*, Paris, Éditions de l'Aube, 170 p.

Pour un article :

NOM DE L'AUTEUR OU L'AUTRICE EN MAJUSCULES, Prénom, (année), « Titre de l'article (entre guillemets) », *Nom de la revue (en italique)*, volume, pp. X-XX.

ex. : PERIER, Pierre, (2009), « Une forme élémentaire du bonheur : les vacances », *Ethnologie des gens heureux, Ethnologie de la France*, Cahier 23, pp. 49-57.

Pour un chapitre d'ouvrage :

NOM DE L'AUTEUR OU L'AUTRICE EN MAJUSCULES, Prénom, (année), « Titre de l'article (entre guillemets) », in *Nom de l'ouvrage collectif (en italique)*, ville, éditeur, pp. X-XX.

Pour les sites web :

Indiquez la date de consultation.

Pour les citations reprises dans le corps de l'article :

Indiquer la page de la citation dans l'ouvrage d'origine (ex. : Durand, 2005, p. 38). Dans le corps du texte, les noms d'auteurs et autrices sont mentionnés en minuscules.

Ces références bibliographiques apparaîtront en fin d'article dans la rubrique « pour aller plus loin ».

POUR LES TABLEAUX, LES FIGURES ET LES IMAGES :**Pour les tableaux¹ :**

- Intégrer le tableau dans le document Word avec son emplacement exact ;
- Inscrire dans le document Word la légende et le titre.

Pour les figures¹ :

- Fournir le fichier Excel des données ;
- Intégrer une image de la figure dans le document Word avec son emplacement exact ;
- Inscrire la légende et le titre dans le document Word.

Pour les images :

- Fournir le fichier à part au format .JPEG ou .TIFF avec une définition minimal de 150 dpi ;
- Intégrer l'image dans le document Word avec son emplacement exact ;
- Inscrire dans le document Word la légende, le titre et le crédit photo.

PONCTUATION :

Signe		Règle
Point	.	Pas d'espace avant
Virgule	,	Une espace après
Points de suspension	...	
Parenthèse fermante)	
Crochet fermant]	
Parenthèse ouvrante	(Une espace avant
Crochet ouvrant	[Pas d'espace après
Deux points	:	Une espace insécable avant
Point-virgule	;	Une espace après
Pont d'exclamation	!	
Point d'interrogation	?	
Guillemets français fermants	»	
Tiret d'incise fermant	-	
Pourcentage	%	
Guillemets français ouvrants	«	Une espace avant
Tiret d'incise ouvrant	-	Une espace insécable après

¹ Les tableaux et les graphiques seront reformatés selon la charte graphique de la revue Partance

- **Fin d'un titre** de document ou de chapitre : **pas de ponctuation** ;
- Énumération : point-virgule après chaque item de l'énumération, mais point après le dernier item s'il correspond à la fin d'une phrase ; dans les énumérations imbriquées, point-virgule pour les items de niveau 1, virgule pour les items de niveau 2 ;
- Après « etc. » : **pas de point de suspension** ;
- Entre les lettres d'un sigle : pas de point.

ITALIQUE :

- Titre d'ouvrages et de périodiques ;
- Marque de produit ;
- Citation ou emprunt fait aux langues étrangères (ex. : *staycation, vade mecum, i.e.*) (les citations peuvent aussi être mises entre guillemets mais il faut choisir entre guillemets et italique. Seuls les textes en langue étrangère peuvent être à la fois en italique et entre guillemets) ;
- Pour mettre en évidence un terme ou une expression.

MAJUSCULES : Sigles

MAJUSCULE INITIALE : Nom d'organisme substantivé (ex. : Insee, Crédoc) et Nationalité (ex. : les Français)

Quelques sites pour aller plus loin :

<http://revues.refer.org/telechargement/fiche-typographie.pdf>

<http://j.poitou.free.fr/pro/html/typ/ponctuation.html>